



R1 CARPES

CARPODROME DE LA TUILERIE à CERCY LA TOUR (58)

2, 3 et 4 OCTOBRE 2026

Inscriptions auprès de votre président de CD avant le 17/09/2026



OPENPECHE



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

MOTS D'ACCUEIL

Bonjour à tous, Le Comité de la Nièvre de Pêche Sportive en Eau Douce est heureux de vous accueillir au Carpodrome de la Tuilerie sur la commune de Cercy la Tour les 2, 3 et 4 Octobre 2026.

C'est la première fois que nous organisons un Championnat Régional Carpes dans notre beau département halieutique.

Nous mettrons tout en œuvre pour que compétiteurs et accompagnateurs soient dans les meilleures conditions.

Merci à la Fédération de Pêche de la Nièvre ainsi que l'AAPPMA locale pour les installations. Que le meilleur gagne et à bientôt.

Le Président du CDPSED 58 Philippe Laumain

*Le Fair-Play, c'est aussi savoir respecter et remercier les bénévoles,
sans qui rien ne serait possible.*

INFOS SITE et SECTEURS

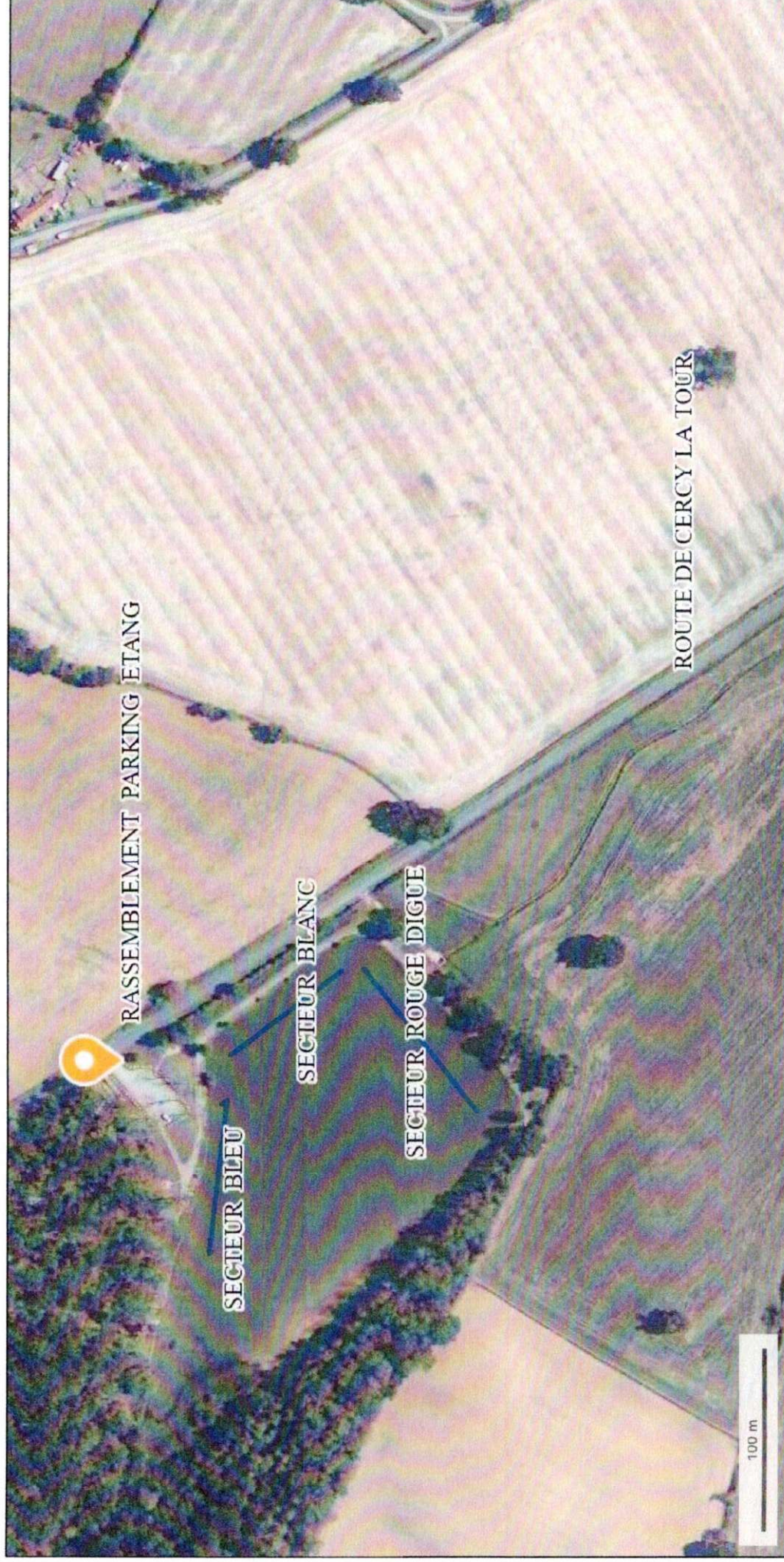
Poissons comptabilisés	Carpes – Carassins – Amours blancs
------------------------	------------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur BLEU	Via Parking		Oui
Secteur BLANC	Via Parking		Oui
Secteur ROUGE	Via Parking		Oui

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent – Rapide – Violent
Secteur Bleu	1,5m	Nul
Secteur Blanc	1,5m	Nul
Secteur Rouge	2.5m	Nul

PLAN DES SECTEURS

R1 CARPES CERCY LA TOUR



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 37' 38" E
Latitude : 46° 52' 45" N

RENDEZ VOUS PARKING DE L'ETANG LONG 3.623° LAT 46.8804°

REGLEMENT

	Maximum	Particularités
Cannes	13 m	Moulinet interdit
Amorce	8 litres tout compris	Y compris pellets, pâte sèche, maïs (comptez 4 boîtes de 250g pour 1 litre)
Esches totales	2 litres	Fouillis et vers de vase interdit
Vers de terre	1/2L Maxi	Vers non coupés
Pain flottant	Interdit	

HORAIRES

	Manche 1	Manche 2	Manche 3
Rendez-vous	8h00	8h00	8h00
Tirage au sort	8h30	8h30	8h30
Entrée dans les box	9h 00	9h 00	9h 00
Annonce des contrôles	10h25	10h25	10h25
Début des contrôles (*)	10h30	10h30	10h30
Amorçage	11h20	11h20	11h20
Début de la manche	11h30	11h30	11h30
5 minutes	16h25	16h25	16h25
Fin de la manche	16h30	16h30	16h30
Palmarès			17h30

RENDEZ VOUS au Carpodrome de la Tuilerie

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche 1	X		LONG3.623°LAT46.8804°
Manche 2	X		LONG3.623°LAT46.8804°
Manche 3	X		LONG3.623°LAT46.8804°
Palmarès	X		LONG3.623°LAT46.8804°

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Philippe LAUMAIN	06 08 26 16 98	philippelaumain@orange.fr
Forfait	Angélique Faucher	06 12 34 18 38	angelfaucher@yahoo.com

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

12.7. Les bourriches sont interdites pendant les phases d'entraînement du lundi à la veille du début de l'épreuve

16.7. Après la signature de la fiche de pesée par le pêcheur (ou le représentant), aucune réclamation ne sera prise en considération. Les poissons seront remis à l'eau immédiatement sur la place du pêcheur

- Pour l'amorçage seule la coupelle est autorisée
- La Fronde est autorisée pour l'agrainage uniquement
- Hameçon simple sans ardillons N°10 Maximum
- Tresse interdite
- Notion de pendu interdite
- Prise du poisson par les yeux interdite.
- Il est interdit de mettre plus de 25 kilos (ou 4 poissons si le poids moyen dépasse 7 Kilos) dans une même bourriche
- Tapis de réception obligatoire
- Si plus de 4 poissons et que le poids total dépasse la limite autorisée, elle ne sera comptabilisée que pour 25 Kilos. Prévoir donc plusieurs bourriches

Restauration et hébergements

Restauration chaude sur place les 2 jours Buvette

Gîtes labélisés sur Cercy la Tour

Gîtes Decize – Vandenesse – Fours – St Honoré les Bains - Champvert

Camping

Nombreux Gîtes autour de Cercy sur un rayon de 15 kms

Voir Air B and B – Booking et Gîtes de France